BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.
Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tel: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
Site Internet : www.brvm.org

Antennes BENIN Tel : 229 312126 | BURKINA FASO Tel : 226 308773 | CôTE D'IVOIRE Tel : 225 20326685 | GUINEE BISSAU Tel :225 20326686 | MALI Tel : 223 232354 | NIGER Tel : 227 736692 | SENEGAL Tel : 221 8211518 | TOGO Tel : 228 212305

AVIS N°147 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

SOGB CI

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de la société SOGB, à raison de dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du jeudi 17 août 2017, est de **3 700 FCFA**.

La prochaine cotation du titre SOGB CI (symbole: SOGC) s'effectuera selon les modalités ci-après :

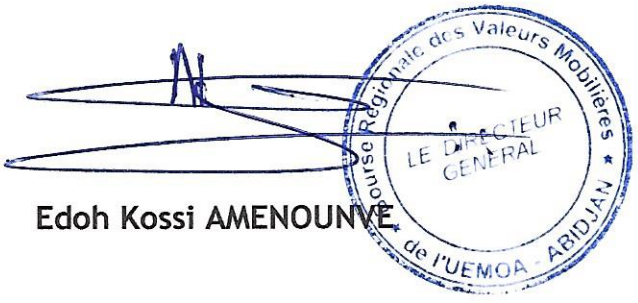
- cours de référence : 3 700 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [3 425 FCFA ; 3 975 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action SOGB CI, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. **Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.**

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 17 août 2017

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE